

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort,
le 29 janvier 2020

REPLACEMENT D'UN ARBRE PLACE D'ARMES



Par

**Yves Vola, adjoint au Maire chargé du développement durable,
du cadre de vie et des parcs et jardins**

Le zelkova situé sur la place d'Armes dont la mort a été constatée cet été sera remplacé par un arbre de la même essence jeudi 30 janvier à partir de 8 heures environ. La Ville de Belfort a fait appel à la société Savoir Vert pour l'opération qui durera la journée, selon les conditions climatiques.

L'intervention comprend l'abattage du zelkova mort, l'essouchement, la purge complète de la fosse d'arbre pour évacuer toute la terre végétale en place (une analyse de la terre évacuée est prévue pour tenter de comprendre la perte du sujet), l'évacuation des déblais, la mise en œuvre de terre végétale et la plantation du zelkova. Enfin, une canisse sera posée sur le tronc pour éviter les échaudures (brûlures causées par le soleil).

Le nouvel arbre, qui a entre 15 et 20 ans, provient des pépinières Cholat.

100 arbres remplacés en 2019

En 2019, la Ville de Belfort a abattu et replanté une centaine d'arbres. Les arbres morts peuvent en effet représenter un risque pour la sécurité des personnes et des biens. En milieu urbain, les arbres sont contraints et donc fragilisés par leur environnement. Leur mort est souvent causée par plusieurs facteurs : chaleur due à la réverbération du sol, nature du sol, ruissellement des eaux, lumière, etc.

La gestion des quelques 9 000 arbres "urbains" que compte Belfort est assurée par le service Espaces verts de la Ville de Belfort. Cela consiste en de multiples opérations (élagage, abattage,



Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort
Place d'Armes - 90020 Belfort Cedex - Tél. : 03 84 54 24 24

essouchement, contrôle visuel de tenue mécanique, identification des différents pathogènes, plantation, arrosage, maintien des tuteurages, ramassage des feuilles comme mesure de prophylaxie...) au fil des saisons.

Les arbres recensés sont géo-localisés et possèdent une fiche de renseignements répertoriant les caractéristiques détaillées.

Le patrimoine arboré qui anime nos rues et nos parcs est une richesse qu'il nous appartient de préserver pour de nombreuses raisons. Outre l'intérêt esthétique et paysager, social et culturel, économique, environnemental, écologique et sanitaire, l'arbre permet de lutter contre la pollution de l'air en absorbant le dioxyde de carbone (et d'autres composés chimique présents dans l'air). Par ailleurs, de nombreuses études démontrent que la végétation joue un rôle de régulateur thermique important.

